


DES CONSTATATIONS PLUS RAPIDES

Texte Gwendoline Hendrick
Photos Jos Balcaen



Dans le cadre d'un partenariat entre les autorités communales liégeoises et une société privée, la zone de police de Liège a eu l'occasion de tester deux smartphones durant plusieurs semaines. Si, dans un premier temps, ces appareils seront utilisés uniquement pour des constatations liées à l'environnement, les perspectives d'avenir ne manquent pas !

LIEGE – Durant plusieurs semaines, des policiers locaux de Liège ont pu se familiariser avec l'utilisation de deux smartphones équipés d'un programme spécialement adapté à leurs besoins. Ce logiciel a en effet été développé par une société de la région liégeoise en partenariat avec la zone qui a ensuite testé cette technologie. "L'appareil est simple d'utilisation et permet de faciliter le travail de nos agents sur le terrain", explique le commissaire Daniel Renwa, directeur du plan zonal de sécurité et de la communication externe. "Il est équipé d'un GPS,

d'un appareil photo et permet également de téléphoner, même si cette dernière fonctionnalité n'est pas utilisée", ajoute l'inspecteur principal Jean-Marc Polson, dirigeant de la Cellule environnement de la zone. "Dans un premier temps, nous travaillons au niveau des sanctions administratives. Pour commencer, nous avons choisi de nous orienter vers le domaine de l'environnement", indique le commissaire Renwa. Le smartphone peut dès lors être utilisé dans le cadre de constatations concernant des dépôts clandestins d'immondices, des véhicules abandonnés, des tags ou encore dans le cas de pollution sonore. Grâce à des canevas-types programmés dans le logiciel, les policiers encodent directement les faits sur place. Plutôt que de prendre des notes par écrit, ceux-ci complètent simplement les différents champs du formulaire informatisé. Lorsqu'une donnée est manquante, le programme l'indique à son utilisateur. "Dans le cas d'un enlèvement de véhicule par exemple, l'appareil peut s'avérer très utile. Le GPS intégré

couplée à l'appareil, il est également possible d'obtenir un petit talon à remettre au 'contrevenant'. "C'est d'ailleurs ce que nous avons fait lors des contrôles sonores effectués à l'occasion de la foire de Liège. Les forains qui dépassaient la limite de 90 décibels recevaient ce talon en guise d'avertissement", raconte l'inspecteur principal. Enfin, les données récoltées via l'application devraient en outre permettre de générer des statistiques. "Le but est également d'arriver à obtenir une 'cartographie des déchets' de la zone", souligne-t-il.

Développements futurs

Après la phase de tests clôturée fin 2009, l'heure est à présent à la concrétisation du projet. Quelques modifications doivent encore être apportées au logiciel, "qui doit notamment être adapté à la nouvelle réglementation communale en matière d'environnement", signale Jean-Marc Polson. D'ici la fin de l'année, la police locale liégeoise devrait être équipée de 15 smartphones. L'objectif est de fournir

“ Daniel Renwa

L'appareil facilite le travail des agents sur le terrain

permet de donner des coordonnées précises quant à la localisation de celui-ci et l'appareil photo permet d'avoir une image de l'état dans lequel il se trouve", expose Jean-Marc Polson. De plus, les informations récoltées via l'appareil sont automatiquement centralisées sur un serveur, qui décrypte ensuite ces données et peut générer un rapport. Ensuite, l'information peut rapidement être transmise vers les services ad hoc de la ville, tout cela en préservant la confidentialité de certains éléments. Lors de constatations de tags, par exemple, les données nécessaires pourront être envoyées au service de la ville chargé du nettoyage des graffitis. A l'aide d'une petite imprimante portable

un appareil aux agents environnement répartis dans les 14 commissariats de la zone. A terme, les 'smartphones' pourraient également permettre de verbaliser de petites infractions ou incivilités. "Depuis un certain temps déjà, la police locale de Liège est à la recherche d'un procédé permettant la rédaction de procès-verbaux, de manière automatisée", confie Daniel Renwa. Pour ce faire, le logiciel devrait aller encore plus loin et accéder, d'une façon ou d'une autre, au système ISLP. Cette possibilité sera prochainement à l'étude. Bref, un pas en avant vient d'être fait mais à Liège, les défis 'technologiques' ne manquent pas. ■